



COMPTE RENDU CE

27 JUILLET 2017

1 – Consultation sur la politique économique et financière.

La CGT regrette que la présentation de la situation économique et financière de Pôle Emploi Normandie n'ait pas été analysée par un expert externe. Ce n'est pas la formation des élus proposée et en cours de construction par la Direction qui remplacera l'avis de l'expert.

Nous déplorons également que nous ayons aussi peu de chiffres régionaux.

Les élus CGT déplorent que la faible augmentation de 1 % de la masse salariale au National, se traduise en région par une diminution de 1.4 %. Cette politique de restriction impacte les campagnes de promotion, les effectifs en agence et la dotation des activités sociales et culturelles.

Nous ne remercions pas Noria (effet Noria = recrutement de jeunes avec des bas salaires pour remplacer des anciens avec des salaires plus élevés) et ses effets.

Parallèlement, on augmente le budget consacré aux activités externalisées telles que la saisie des bulletins de salaire et des attestations employeurs. Nous ne pouvons que constater le transfert du budget masse salariale vers les OPP, la sous-traitance et la co-traitance

En ce qui concerne les engagements financiers pris par l'Etat dans le cadre du plan 500 000, les élus CGT dénoncent qu'une fois de plus ces engagements ne soient pas tenus et que Pole Emploi doive puiser dans ses fonds propres pour assurer le financement de ces formations.

En conséquence, les élus CGT au CE Pôle emploi Normandie rendent un avis défavorable sur la situation économique et financière de Pôle emploi Normandie.

Vote :

Pour : 1 CFE/CGC

Contre : 7 CGT et SNAP

Abstention : 5 FO, CDFT, SNU

2 – Consultation sur les horaires variables prévus par le projet d'accord OATT Normandie.

La Direction nous informe que les horaires d'ouverture des agences vont changer parallèlement à la mise en œuvre de l'accord OATT.

Pour information, voici les prévisions des nouveaux horaires d'ouverture :

	Accueil sans rendez vous	Accueil sur rendez vous
Lundi	8h30-12h30	12h30-16h30
Mardi	8h30-12h30	12h30-16h30
Mercredi	8h30-12h30	12h30-16h30
Jeudi	8h30-12h30	/
Vendredi	8h30-12h30	12h30-15h30

Projet OATT soumis à signature au 18 septembre 2017 (hors St Pierre et Miquelon*)

	Plages variables	Plages fixes	Plages variables	Plages fixes	Plages variables
Lundi	7h45-9h00	9h00-11h30	11h30-14h00	14h00-16h00	16h00-18h00
Mardi	7h45-9h00	9h00-11h30	11h30-14h00	14h00-16h00	16h00-18h00
Mercredi	7h45-9h00	9h00-11h30	11h30-14h00	14h00-16h00	16h00-18h00
Jeudi	7h45-9h00	9h00-11h30	11h30-14h00	14h00-16h00	16h00-18h00
Vendredi	7h45-9h00	9h00-11h30	11h30-14h00	14h00-15h30	15h30-17h00

*Les dispositions particulières de St Pierre et Miquelon ne changent pas

A la demande de la CGT, la consultation est reportée au mois d'août. Ce qui n'a pas empêché la Directrice régionale de communiquer dans la foulée les horaires proposés à la consultation des élus sans que ceux-ci se soient exprimés.

3 – Consultation sur les jours de pont et jours mobiles 2018.

Après échange avec la Direction, ce point est reporté au mois d'août.

La Direction nous confirme que les 2h de départ anticipé accordées pour veille de fêtes seront avancées aux vendredis 21 décembre 2018 et 28 décembre 2018 en cas de pont les lundis 24 et 31 décembre 2018.

Nous avons également la confirmation que dans le cas où le pont coïnciderait avec une journée de temps partiel, le jour mobile sera récupérable par l'agent quelle que soit la modalité de temps partiel.

4 – Point sur les ASC et les demandes d'aides et secours.

Aides et secours :

3 dossiers présentés.

2 dossiers demandes d'aide ont été acceptés à l'unanimité et

1 report en attente de pièce complémentaire.

Point budget aide et secours :

11 770 euros de consommés sur le budget de 50 000 euros.

Activités sociales et culturelles :

Proposition d'un séjour 4 jours/3nuits sur le week-end de l'Ascension 2018 à Budapest.

Le coût du voyage est de 550 euros avec une prise en charge de 50 % pour l'agent uniquement.
La CGT regrette que les prestations du CE ne puisse pas bénéficier au plus grand nombre.

5 – Questions diverses.

Demande d'un point sur les Maisons de Service Au Public : en attente de réponse de la Direction.

Demande à la Direction de rappeler aux DAPES l'accord QVT concernant les retours de congés : un mail va être fait aux ELD pour préciser que la première demi-journée de retour soit consacrée au traitement des mails (mieux vaut tard que jamais...)

Nous avons demandé une énième fois, les effectifs par activités agence par agence dans le cadre de la trajectoire GDD. La direction prépare un document qui nous sera remis ultérieurement (*paroles, paroles*). Nous demandons également une actualisation du document concernant le % de rejet/reprise avant NPDE (cf Version V1 2010 = 1ères décisions automatiques). La direction s'en tient aux chiffres trompeurs de la direction générale. *Une fois de plus, c'est la DG.*

Nous interpellons la Direction sur la prise des congés pour les services civiques qui sont obligés de poser une journée entière de congés alors qu'ils sont présents à temps partiel : la Direction va se renseigner.

La CGT a rappelé à la Direction la note sur la rentrée scolaire : art 29.1 alinéa 3 de la CCN
« Une autorisation exceptionnelle d'absence rémunérée, dûment justifiée, est accordée à l'occasion de la rentrée scolaire d'un enfant mineur de l'agent » qui ne fait pas mention de durée maximum.
Les élus CGT déplorent que chaque année, la note régionale devienne de plus en plus restrictive, dénaturant l'esprit de la CCN.

Nous interrogeons la Direction sur l'utilisation du CPA (Compte Personnel d'Activité).

En effet, le code APE Pôle emploi ne permet pas d'utiliser le CPA pour une formation dans le numérique (quel comble pour un établissement qui se dit à la pointe de la digitalisation !) : pas de réponse de la Direction alors que la question a été posée en DP il y a plus d'un mois.

Nous interrogeons la direction sur une expérimentation appelée « Le Pari de la Confiance » (rien que ça !) présentée dans quelques agences en nous étonnant qu'elle n'ait fait l'objet d'aucune information au CE. Le DRA nous explique que cette démarche vise à faire évoluer les modes de collaboration et le modèle de management de Pôle emploi vers plus d'autonomie et d'initiative laissées aux équipes. La démarche devant reposer sur le volontariat des ELD, les ELD non volontaires n'ont pas présenté le projet à leurs équipes. Une seule agence, celle de Gisors a fait acte de candidature auprès de la DG.
« On » ne semble pas encore prêt à miser sur le pari de la confiance envers les agents en Normandie !

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CE se tiendra le 31 aout 2017

Vos élus CGT au CE :

David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc,
Karine Le Pennuisic, Chrystelle Petit

Représentant syndical : Eric Mathé



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix.